

Stéphane Ravaille
Professeur Agrégé Économie Gestion
Président UTL34

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'UTL34 12 décembre 2015

L'Université du Temps Libre du Bas Languedoc a tenu son Assemblée Générale le samedi 12 décembre 2015 au centre CCAS des industries électriques et gazières au Cap d'Agde, devant 466 membres présents ou représentés.

La séance est ouverte à 10h15.

Monsieur S. Ravaille préside la séance en sa qualité de Président de l'association.

Madame M. Jégat est secrétaire en sa qualité de secrétaire de l'association.

Monsieur J.M. Boulmier présente le bilan financier en sa qualité de Trésorier de l'association.

Monsieur S. Giordano rapporte ses observations en sa qualité d'expert-comptable missionné pour vérifier les comptes présentés par l'association

Monsieur F. Ambolet, membre du CA de l'UFUTA et membre de l'Université du temps libre de l'Essonne est invité d'honneur.

Après avoir constaté que l'assemblée avait été régulièrement convoquée (Article 6 des Statuts) qu'il n'y avait pas de quorum à respecter, et que le nombre de pouvoirs est illimité (Articles 7 et 9), Monsieur Ravaille déclare que cette

Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur les points suivants:

1 - Rapport moral du Président: Période du 1 Septembre 2014 au 31 août 2015.

Rappels : Répartition de notre Université sur 6 villes centres et 3 annexes

Total bénévolat des professeurs à qui cette AG, au nom de l'Association, rend un vibrant hommage

Faiblesse du montant de la cotisation qui n'a pas augmenté depuis 5 ans et qui donne accès à tous les cours sur tous les sites, cours réservés à nos adhérents. Ce faible coût est lié au bénévolat des professeurs et au fonctionnement associatif.

Bénévolat total de l'ensemble des personnes membres du CA et des conseils de proximité qui sont chaleureusement remerciés.

A)- Au niveau de l'ADMINISTRATION de l'Association :

→ **En 2014-2015 Nouveau CA élu par L'AGO de décembre 2014 :**

- **Nouveau bureau**
- **Renouvellement des missions et membres des conseils de proximité**
- **Départ du CA en cours d'exercice : Mme Luck (qui reste référente des FLE)**

→ **Nominations de membres d'honneur : Mme Pétesque et Mr Steffgenn**

→ **Solidarité avec Lamalou sinistrée par de violentes crues en septembre 2014**

Un chèque de 1000 € suite à la collecte de dons a été remis à la commune

A cette occasion, Mme Gualtieri, vice-présidente de l'UTL à Lamalou remercie tous les adhérents pour ce geste de solidarité vers les habitants de Lamalou.

→ **Modification du règlement intérieur**

Article 2 pour la modification de l'adresse du Siège à l'intérieur de la commune d'AGDE.

Article 6 : nous permettant de quitter une association à laquelle un temps nous avons adhéré

Article 20 bis : créant un Club de l'Université (création qui vient de faire l'objet d'un vote de l'AGE suivant le conseil de notre expert-comptable)

→ **Cooptations de deux membres du CA (Mme Cladel et Mr Morel)** devront faire l'objet d'un vote de validation par cette AGO (point 3 ci-dessous)

→ **Obtention d'une subvention du Conseil général de 250 € pour aide sociale** au paiement de notre cotisation (participation) pour des personnes en grande difficulté. Mr Ravaille remercie Mr Bouldoire conseiller général devenu 1^{er} vice-président du Conseil Départemental pour l'attribution de cette subvention.

→ **Poursuite de la politique d'investissement** pour un montant total de 15 600€ (Cf. : rapport financier)

→ **Modifications des lieux de l'AG au cours des 6 ans:** Tirage au sort des villes qui recevront l'AG de façon à ce que ce ne soit pas la même ville qui organise sur la même année universitaire, la fête de l'UTL et l'AG, et que le renouvellement du CA puisse avoir lieu dans d'autres villes que Sète ou Lamalou (CA renouvelé tous les **3 ans et 6 villes centre**)

AG → 2016= Tourbes 2017= Frontignan

FETES → 2016= Agde 2017= Mèze 2018= Lamalou 2019=Frontignan 2020= Tourbes 2021= Sète

B) - Au niveau des ADHERENTS

Les Professeurs :

Départs volontaires : 5 (dont 1 décès) (FLE-Littérature française-atelier Ecriture- anglais- Chinois)

Arrivées : 15(conversation anglaise- Histoire religions- 3x FLE- Anglais- 2x Bridge- santé-

Physique/ chimie- 2x anglais- histoire civilisation- atelier écriture- chinois)

On compte 63 professeurs sur l'année 2014-2015

Les Etudiants

Augmentation significative du nombre des étudiants : 1076 en 2014-2015 (950 en 2013-2014)

Nombre adhérents 2014-2015= 1076 étudiants+63 professeurs= 1150 adhérents (+ 12,80%)

Les Mémoires

1 seul mémoire avec l'atelier écriture autour de Mme Costes

C)- Au niveau des ACTIVITES

- Réalisation de voyages proposés par des professeurs de l'UTL

Israël avec Mme Dassié – Espagne (Barcelone et Andalousie) avec Mr Sanchez—Grèce avec Mme Pla Lopez

- Réalisation de sorties pédagogiques et culturelles

Bagnas et Berlou avec Mme Delorme (cadre du cours botanique)

Musée d'Espérasa avec Mr Halleux ((cadre du cours SVT)

Musée Fabre (cadre du cours de dessin avec Mme Barbo)

Rodez (cadre du cours de Mme Rebours)

-Fête de l'UTL de fin d'année à Sète :

Très réussie mais important gaspillage financier au niveau du nombre de repas commandés conformément aux inscriptions des étudiants et au nombre de repas consommés (trop de défections non annoncées !!)

450 consommés pour 500 payés car commandés !

Le CA a validé la proposition du Président de limiter les frais de cette fête à hauteur de 10€/ adhérent (Soit un budget prévisionnel d'environ 11 000 €)

-Fêtes de la convivialité

Repas des professeurs offerts 2 fois dans l'année

Les pots de bienvenue ou goûters- galettesdans les sites avec les étudiants et professeurs.

-Atelier Théâtre

La 1ère représentation (sortie du contexte de la fête de fin d'année) a rassemblé un public de plus de 350 personnes sur la scène nationale du Bassin de Thau (Théâtre Molière à Sète) le 5 juin 2015

D) COMMUNICATION et Extérieur

-Avec les Maires des villes sites de l'UTL accompagné des vice-présidents des sites de l'UTL pour régler des problèmes de salles et autres + RV avec Mr Durand, Maire de Mireval et Vice-président à la culture de Thau-Agglomération

-Avec le Conseil départemental : avec Mr Calvat, adjoint à la culture du conseil départemental
avec Mr Bouloire 1^{er} vice-président du CG (pour l'année 2015-2016, une subvention de 1000€ nous sera accordée par le département de l'Hérault dans le cadre de l'aide aux personnes en difficulté pour participer au coût de leur cotisation à l'UTL).
Hommage à Mr Royer, membre du CA décédé qui a multiplié les premiers contacts pour obtenir ces subventions il y a 3 ans.

-Communication intérieure :

Avec le site Web de l'UTL (présentation des rubriques modifiée, navigation plus conviviale et plus facile, mise à jour très régulière)

La Publication des PV du CA et Ordres du jour pour l'information des étudiants sur ce site

Les plaquettes et Triptyques distribués en début d'année

Les affichages réguliers dans les sites par les vices- présidents

-l'UFUTA et nous

Au cours de l'année 2014-2015, Mr Ravaille a pris activement part aux travaux du CA de l'UFUTA en tant qu'administrateur et plus particulièrement sur la modification envisagée des statuts de l'UFUTA

L'UFUTA a signé une convention pour le développement des UTL,

avec le Ministère de l'EN,

avec le Ministère des affaires sociales chargées des personnes âgées et de l'autonomie,

avec l'association des maires de France (AMF),

avec la conférence des présidents d'Université(CPU),

avec l'Agence ERASMUS+ (éducation/formation des adultes).

Cette signature engage toutes les associations de l'UFUTA, et donc l'UTL34

Les assises de l'UFUTA et l'AGO ont eu lieu à Nantes mi-juin 2015. 6 délégués de l'UTL34 y ont participé.

Le Président remercie chaleureusement tous les bénévoles : les professeurs, les membres du CA qui l'ont aidé tout au long de l'année universitaire 2014/2015 dans la conduite des affaires de l'association. Mr Ravaille souligne que leurs conseils et avis lui ont été précieux et que leur dévouement est exemplaire. Il remercie aussi tous les membres des conseils de proximité des différents sites. .

Il constate que l'activité de l'association est conforme à son objet social.

VOTE du rapport moral

► Le rapport moral 2014-2015 est approuvé par vote à l'unanimité des voix de l'AGO

2- Rapport financier du Trésorier de l'exercice 2014-2015.

Il concerne la période du 1er septembre 2014 au 31 août 2015.

Les éléments financiers ainsi que le rapport sans observations de l'Expert -Comptable AUGEFI mandaté par l'UTL 34 ont pu être consultés par les adhérents sur notre site Internet avant cette AG.

RESULTATS avant retraitements et calcul de l'amortissement :

Les recettes de l'Association se sont élevées à: 143 284,09 €

Les dépenses de l'Association ont été de 147 020,78 €

D'où un déficit brut de l'exercice de 3736,69 €

La répartition des recettes : 143 284,09€

Cotisations adhérents..... 138 820,00€

Participation Conseil général..... 1 060,00€

Intérêts bancaires.....1 122,13€

Dons et Libéralités.....2 281,96€

La répartition des dépenses: 147 020,78€

1- Dépenses de fonctionnement selon la structure ADER est la suivante:131 374,08€

A : Administration.....14 246,55€

D : Divers..... 19 171,22€

E : Enseignements 76 505,32€

R : Relations Publiques..... 21 450,99€ (dont la dépense pour fête de l'UTL est de 11 402,04€)

2- Dépenses pour les investissements : 15 646,70€

Matériel non pédagogique275,15€

Audio+ informatique+ DVD Economie.....10 063,69€

Mobilier.....5 307,86€

Le fond de réserve existant à la fin de l'exercice précédent a été mis à contribution au cours de l'exercice 2014-2015 pour investir.

COMPTES de TRESORERIE :

Le solde de trésorerie au 31/08/2015 est de 78 831,38 €

Le solde de trésorerie au 1/09/2014 était de 83 585,31€

La trésorerie a donc baissé de 4754,43€ (soit -5% entre ces 2 années)

Recettes : + 143 284,09 €

Dépenses : - 147 020,78€

Retraitement N-1 : - 1596,55 €

Retraitement N : + 350,82€

Avoir exceptionnel : + 227,99€

Δ Trésorerie = - 4754,43€

RESULTAT COMPTABLE (en tenant compte de l'amortissement et des retraitements)

L'exercice comptable fait apparaître un bénéfice de 5975,59 € (dont 557,00 € du CG affecté à l'aide sociale)

Produits +143 512,08€ (après retraitement)

Charges hors amortissement -131 374,08€ (après retraitement)

Amortissement -5 938,37€

Charges exceptionnelles -224,04€

BENEFICE + 5 975,59€

Subvention Conseil Général - 557,00€ (affectée à l'aide sociale)

Les acquisitions de l'exercice 2014-2015 représentent des immobilisations en mobilier, matériel de visionnage et d'écoute, pour une valeur de **15646,70€**

La valeur brute des immobilisations détenues au 31/08/2015 est de **58 360 € (en valeur d'achat)**

Rapport de l'Expert -Comptable missionné pour valider les comptes présentés

Monsieur Giordano expert-comptable du cabinet AUGEFI vérifie cette comptabilité en fin d'exercice avec une double mission

Mission de contrôle avec le regard d'un expert extérieur à l'association

Mission de conseil sans jugement sur l'opportunité des dépenses.

Sa mission de contrôle le conduit à vérifier

- la présentation et mise en forme technique des comptes

- l'exactitude des documents et des pièces comptables (factures, frais de déplacements des professeurs, salaires des 3 employés...)

► Toutes les pièces comptables ont été contrôlées. Il a eu accès à tous les documents en toute transparence

► **Les comptes sont validés par l'expert-comptable et l'attestation de validation ne comporte aucune observation**

► Le président de l'UTL rappelle que

Cette validation des comptes n'est pas obligatoire pour notre association, mais qu'elle assure adhérents et gestionnaires responsables de la transparence des comptes de l'association.

Proposition pour l'affectation du bénéfice 2014-2015.

→Le Président, après avoir entendu le rapport financier et suivant en cela les recommandations de Monsieur l'expert-comptable, propose à l'Assemblée d'affecter le bénéfice aux réserves de l'association

VOTE du rapport financier dans sa totalité et pour l'affectation du bénéfice 2014-2015

► **La totalité du rapport financier de l'exercice 2014-2015 a été approuvée par vote à l'unanimité des voix ainsi que l'affectation du bénéfice 2014-2015 sur le fond de réserve de l'association (à l'exception de la somme de 557,00 € correspondant à la subvention du Conseil Général affectée à l'aide sociale et ne faisant donc pas partie du bénéfice comptable que l'association peut affecter librement).**

3- Cooptations au CA Confirmées par l'AGO

Mme Noelle Cladel et Mr Henri Morel sont proposés à la cooptation comme membres du Conseil d'Administration.

VOTE : ► Mme Cladel et Mr Morel voient la confirmation de leur cooptation respective votée à l'unanimité des voix.

4-Communications sur l'année universitaire 2015-2016 en cours

► **Le Président apporte quelques informations à l'Assemblée Générale sur l'année 2015-2016 en cours.**

- **Le décès d'un membre du CA** : Mr Alain Royer qui avait œuvré pour l'obtention de subventions des CG

- La promotion de **l'Atelier-Théâtre de l'UTL** Deux représentations de Lisystrata ont eu lieu, l'une au Palais des congrès d'Agde et l'autre au théâtre de Lamalou durant le 1^{er} trimestre 2015-2016. Une représentation est prévue en avril 2016 à Balaruc les Bains

- **Les conférences** internes qui ont lieu à titre expérimental sur l'année universitaire en banalisant 4 semaines sur l'année le matin ou l'après-midi dans tous les sites. Un bilan sera dressé sur les propositions de cette année auprès des professeurs et des étudiants.

- **Une conférence externe à l'UTL34** proposée par Mr Ambolet, professeur à L'UTL de l'Essonne et administrateur au CA de l'UFUTA, sur le thème « Internet nous rend il bêtes ? » Cette conférence a eu lieu hier à Sète et a regroupé plus de 80 étudiants

- **La fête de fin d'Année Universitaire 2015-2016** à Agde prévue le samedi 4 juin 2016 à château-Laurens.

- **Les voyages prévus en 2016** en cours d'inscription

* Espagne (Barcelone en janvier 2016, Alcoy en avril 2016, Madrid en juin 2016),

* en Italie (Rome-Ravenne-Padoue en juin 2016)

* une croisière en méditerranée en septembre 2016

-Avec L'UFUTA

L'UFUTA a **modifié ses statuts au cours d'une AGE à Paris, le 3 novembre 2015**, suite au travail engagé au cours de l'année 2014-2015 en CA avec la participation de Mr Ravaille.

Les nouveaux statuts adoptés à l'unanimité par l'UFUTA ont été en majeure partie rédigés et proposés par Mr Ravaille, notre président de l'UTL34 qui fait partie depuis 2 ans du CA de l'UFUTA.

L'UTL34 était représentée par ses 6 délégués, lors de cette AGE.

5-Questions diverses

En l'absence de questions posées ou parvenues au Président,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45.

Le Président : S. Ravaille

Le Trésorier : J.M.Boulmier

La secrétaire : M.Jégat